



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/04/2009

D - 20090205

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 avril Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Chafika SAIOUD, Mme Sarah BROMBERG, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

Bibliothèque Mériadeck. Récupération et recyclage du gaz Halon. Cession à la Société BIGATA. Convention. Signature. Autorisation.

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux de requalification et de mise en sécurité de la Bibliothèque Mériadeck, il est prévu de démanteler l'installation d'extinction automatique au gaz halon.

La société Ateliers Bigata, implantée à Eysines, spécialiste dans la maintenance aéronautique, va récupérer ce gaz qu'elle recyclera dans la recharge des extincteurs embarqués à bord des avions civils.

Pour ce faire, une convention doit être signée avec cette entreprise.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser :

- la récupération, dans les magasins de la Bibliothèque Mériadeck, de 187 réservoirs remplis de gaz halon
- la signature de la convention correspondante dont le projet figure en annexe.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 avril 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Dominique DUCASSOU
Adjoint au Maire

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET LA SOCIETE ATELIERS BIGATA RELATIVE A LA RECUPERATION DU GAZ HALON DE LA BIBLIOTHEQUE MERIADECK

Entre,

La Ville de Bordeaux, représentée par Monsieur Alain JUPPE, son maire, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal du, reçu à la Préfecture de la Gironde, le

D'une part,

Et la Société Ateliers Bigata, 96, rue du Montalieu – BP 50006 – 33326 Eysines Cedex, représentée par dûment habilitée

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit,

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention fixe les modalités dans lesquelles la Ville de Bordeaux accepte de céder, à titre gracieux, à la Société Ateliers Bigata, 187 réservoirs emplis de halon et déposés dans le cadre des travaux de sécurité réalisés à la Bibliothèque Mériadeck, Cours du Maréchal Juin à Bordeaux.

Article 2 - Description du matériel cédé

187 bouteilles en acier forgé de couleur rouge en bon état de conservation emplies de gaz halon, fermées par un bouchon de sécurité et stockées en un lieu et place actuel, accessible pour faciliter la manutention.

Article 3 - Obligation de la Société Ateliers Bigata

La Société Ateliers Bigata s'engage à effectuer :

- l'enlèvement à la Bibliothèque Mériadeck, Cours du Maréchal Juin à Bordeaux de 187 réservoirs contenant du gaz halon. Pour des raisons d'avancement des travaux de dépose des installations, la mise à disposition des 187 réservoirs ne pourra être effectuée en une seule fois. Il est donc convenu que l'enlèvement sera réalisé par tranche minimum de 25 réservoirs.
- le transport de la bibliothèque jusqu'à ses ateliers à Eysines par transporteur dûment agréé pour ce type de matériel réglementé
- la destruction ou le recyclage du gaz présent dans les réservoirs
- à respecter les conditions de sécurité définies dans la fiche technique et les recommandations pour le transport, jointes à la présente convention

Article 4 – Bordereau de suivi des déchets

